

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAN, IRAK

N° 35 – du 14 septembre au 21 septembre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM SUR : LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ EN IRAK

Malgré une abondance de ressources énergétiques (5^{èmes} réserves mondiales de pétrole, 11^{èmes} réserves mondiales de gaz), l'Irak produit une quantité insuffisante d'électricité pour satisfaire la demande croissante de sa population. Celle-ci est estimée à 34 GW lors des périodes de pic (en été), et devrait dépasser 40 GW d'ici à 2030, alors que la production effective d'électricité n'atteint que 24 GW. En moyenne, un Irakien ne bénéficie que de 16 à 18 heures d'électricité par jour, durée qui peut grandement varier entre les régions et au gré des températures.

LE CHIFFRE À RETENIR

10 GW

DÉFICIT D'ÉLECTRICITÉ DE L'IRAK

Cette situation résulte de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la production effective d'électricité est bien inférieure aux 32 GW de capacités installées, en raison de la vétusté des infrastructures de production, mais également de la détérioration des réseaux de transport et de distribution d'électricité, qui subissent des pertes techniques et non-techniques évaluées par l'Agence internationale de l'Énergie à 50-60%. L'électricité est sous-facturée et rarement payée : ainsi, le total des revenus issus des factures d'électricité s'élève à 3 centimes de dollar par kWh, contre un coût de l'électricité estimé à 14 centimes/kWh. L'écart entre la production d'électricité et la demande est souvent compensée par des générateurs fonctionnant au diesel, coûteux (environ 40 centimes/kWh) et polluants.

Face à cette situation, le gouvernement souhaite valoriser ses ressources de gaz et développer l'énergie solaire. La production de gaz est insuffisante pour alimenter les centrales, obligeant le pays à importer 28 M m³ par jour à l'Iran, ce qui coûte environ 4 Mds USD par an à l'État et l'expose à de douloureuses interruptions de livraisons de gaz, fréquentes l'été. L'Irak cherche donc à valoriser ses réserves de gaz, notamment en exploitant à des fins de production d'électricité le gaz associé aux puits de pétrole dont un volume estimé à 34 M m³ par jour est actuellement torché. Par ailleurs, l'Irak entend tirer parti de son formidable potentiel d'énergie solaire, aujourd'hui quasiment inexploité – des cibles de 10 à 12 GW de capacités installées d'ici à 2030 sont régulièrement évoquées. Le mégaprojet multi-énergies de TotalÉnergies signé le 10 juillet avec le ministère du Pétrole répond en partie à ces deux priorités : valorisation de 8,5 M m³ de gaz par jour, centrale solaire d'une capacité de 1 GW.

Une modernisation du réseau électrique irakien est également nécessaire – les protocoles d'entente que le Ministère de l'Électricité a signés en janvier et février 2023 avec Siemens et General Electric visent à y répondre. Enfin, une adaptation du cadre légal et réglementaire pourrait accompagner le développement des énergies renouvelables intermittentes – un projet de loi sur les énergies renouvelables avait été préparé par le gouvernement, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement, en 2019.

Service Économique de Bagdad

ÉGYPTE

1. ADOPTION D'UNE NOUVELLE SÉRIE DE MESURES SOCIALES

Le Président Abdel-Fattah Al-Sissi a annoncé samedi 16 septembre 2023 une série de mesures sociales visant à atténuer les effets de la détérioration de la situation économique et financière du pays, qui se traduit notamment par une inflation record (37,4 % en glissement annuel en août 2023 avec 71,4 % de hausse des prix des produits alimentaires). L'ensemble de ces mesures prévoit une troisième augmentation en un an du salaire minimum dans le secteur public à 4 000 EGP, soit environ 130 USD (contre 3 500 EGP auparavant), le doublement de l'allocation exceptionnelle « coût vie » à 600 EGP, contre 300 EGP, pour tous les employés du secteur public, et le relèvement du seuil annuel d'exonération de l'impôt sur le revenu de 25 % à 45 000 EGP, passant de 36 000 EGP à 45 000 EGP pour tous les employés de l'État. Enfin, les bénéficiaires du programme « Takaful et Karama » verront le montant de leur allocation augmenter de 15 % (l'allocation maximale étant actuellement légèrement inférieure à 700 EGP ≈ 23,5 USD). Enfin, un bonus exceptionnel de 600 EGP sera versé aux 11 M de retraités les plus modestes.

Selon les premières estimations, ces mesures représentent un surcoût de 30 à 60 Mds EGP (1 à 2 Mds USD) et seraient budgétées sur un « fonds de prévoyance » ad-hoc. Ce paquet de mesures a été adopté par le Conseil des Ministres le 20 septembre et devrait entrer en vigueur au 1^{er} octobre 2023 (à l'exception de la mesure fiscale devant encore être votée au Parlement).

2. LE CONSORTIUM COLAS RAIL ET ORASCOM CONSTRUCTION REMPORTE LE CONTRAT DE CONSTRUCTION DU MÉTRO D'ALEXANDRIE.

Le groupe d'infrastructures égyptien Orascom Construction, constitué en consortium avec l'entreprise française Colas Rail, a annoncé le 7 septembre la signature du contrat d'EPC (ingénierie, achat et construction) d'un montant de 1,3 Md EUR conclu avec l'Autorité nationale des tunnels égyptienne (NAT) visant à réhabiliter et électrifier l'ensemble de la ligne de transport reliant le centre-ville Alexandrie à Abu Qir, ville située à un peu plus de 20km. Ce nouveau métro, qui comprendra 20 stations, permettra de gagner en rapidité et de réduire les émissions de CO₂. Le projet bénéficie de financements de l'Agence Française de Développement, de la Banque Européenne

d'investissement, de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, et de la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures.

3. ANNONCES D'INVESTISSEMENTS DANS L'EXPLORATION GAZIÈRE.

L'américain Chevron planifierait d'injecter 3 Mds USD sur deux ans durant le premier semestre de l'année 2024 pour développer le champ gazier offshore de Nargis en Méditerranée orientale, découvert en 2022 et dont les actionnaires sont Chevron (45%), l'Italien ENI (45%) et l'entreprise égyptienne publique Tharwa Petroleum (10%). Cette annonce intervient quelques jours après celle d'ENI, qui a indiqué son intention d'investir, aux côtés de ses partenaires, 7,7 Mds USD dans ses opérations au cours des quatre prochaines années. British Petroleum s'est également engagé en août à accroître ses investissements à hauteur de 3,5 Mds USD sur trois ans tandis que l'américain Apache consacrerait 1,4 Md USD supplémentaire en Égypte en 2024. Ces objectifs répondent à une volonté exprimée par le Ministre du Pétrole Tarek El Molla, portant sur le forage de 35 puits en méditerranée et dans le delta du Nil, et s'insèrent dans un contexte où la production gazière nationale continue de décroître (le plus bas niveau depuis trois ans ayant été atteint en juin dernier avec 5,78 Mds pieds cubes/jour), induisant des délestages quotidiens.

IRAK

1. SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LES AUTORITÉS D'AVIATION CIVILE IRAKIENNE ET ALLEMANDE.

L'Aviation civile irakienne (*Iraqi Civil Aviation Authority*, ICAA) a signé le 15 septembre un protocole d'entente avec l'Office fédéral allemand de l'aviation civile (*Luftfahrt-Bundesamt*). L'accord vise à développer le transport aérien entre les deux pays – aucune ligne directe n'existe actuellement – et à développer les infrastructures aéroportuaires irakiennes. Cet accord intervient quelques jours après la promesse faite par le Ministre des Affaires Étrangères autrichien d'ouvrir une ligne directe avec l'Irak et dans le contexte de la construction et modernisation de plusieurs aéroports en Irak (Ramadi, Mossoul, Bagdad notamment).

2. CONFÉRENCE DE PRÉSENTATION DES VILLES NOUVELLES DANS UN CONTEXTE DE CRISE DU LOGEMENT.

Le 13 septembre, le Ministre de la Construction irakien, Bengin Rekani, a présenté un projet d'une vingtaine de « villes nouvelles ». Celles-ci pourraient

être des banlieues de villes existantes, voire des villes créées ex-nihilo, et leur construction sera, selon le souhait du Ministre, financée par des investisseurs privés. Les unités de logements ainsi construites bénéficieraient à près de 2 millions d'Irakiens. L'Irak souffre en effet d'une grave crise du logement, causée par la croissance démographique et un exode rural continu, aggravé par les conséquences du changement climatique. Ainsi, 3 millions d'unités de logement seraient nécessaires pour répondre à la demande actuelle et 1 à 3 millions d'habitants qui habitent dans des logements informels.

IRAN

1. LA CROISSANCE DU PIB RÉEL S'ÉLÈVERAIT À +6,2% AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023/2024.

Selon les calculs préliminaires du bureau des comptes économiques de la Banque Centrale Iranienne (BCI), la croissance du PIB au 1^{er} trimestre 2023/2024 (T1 1402 du calendrier iranien), à prix constants de 2016/2017 (1395) et en glissement annuel, serait portée à +6,2 %, dont +5,2 % hors pétrole, contre respectivement +1,9 % et +1,7 % sur la même période l'année précédente. Par secteurs d'activité, (i) le pétrole et le gaz, (ii) les services, (iii) l'industrie et les mines et (iv) l'agriculture, sylviculture et pêche connaîtraient respectivement une croissance de +16,4 %, +6,2 %, +3,7% et +2,2%, contre respectivement +1,5 %, +3,6 %, +0,8 % et +0,2 % sur la même période l'année précédente. Par postes de dépenses finales, la croissance (i) des dépenses de consommation finale du secteur privé, (ii) des dépenses de consommation finale du secteur public et (iii) de la formation brute de capital fixe (FBCF) serait respectivement de +8,2 %, +5,3 % et +2,0 %, contre respectivement +6,4 %, -6,5 % et -1,4 % sur la même période l'année précédente.

2. DÉBLOCAGE DES AVOIRS GELÉS EN CORÉE DU SUD.

À la suite de l'échange de prisonniers effectué le 18 septembre à Doha entre les Etats-Unis et l'Iran, les Etats-Unis ont débloqué l'équivalent de 6 Mds \$ d'avoirs iraniens jusqu'alors gelés en Corée du Sud, en won. Le gouverneur de la BCI a annoncé que ces fonds avaient été transférés dans les comptes de six banques iraniennes au sein de deux banques qatariennes, après conversion en euros. Le directeur général des actifs en devises de la BCI a précisé que ces fonds alimenteraient les réserves en devises de la Banque Centrale.

3. INVESTISSEMENT DE 7 MDS\$ POUR LE CHAMP PÉTROLIER D'AZADEGAN.

Le directeur des investissements de la *national iranian oil company* (NIOC) a annoncé qu'un accord avait été signé pour la création avec un investissement de 7 Mds \$ de la société Dasht-e Arvand Azadegan, avec la participation de huit banques et deux sociétés iraniennes d'exploration et de production, dans le but de développer de manière intégrée le champ pétrolier commun avec l'Irak d'Azadegan, l'un des plus importants au monde en termes de réserves.

4. PÉTROCHIMIE - 17^{ÈME} EXPOSITION INTERNATIONALE DU PLASTIQUE.

À l'occasion de la 17^{ème} Exposition Internationale du Plastique, du Caoutchouc, des Machines et des Équipements, le Directeur Général de la *persian gulf petrochemical company* (PGPIC) a annoncé que la société avait produit 12,3 MT de produits pétrochimiques depuis le début de l'année iranienne, soit une augmentation de 7 % en g.a. Il a également annoncé le lancement d'ici la fin de l'année de quatre projets majeurs : (i) le complexe d'urée et d'ammoniac de Hengam, les complexes (ii) Apadana et (iii) Arghavan Gostar dans la province d'Illam, ainsi que (iv) le complexe pétrochimique Sadaf. Pour mémoire, la PGPIC représente la 1^{ère} capitalisation de la bourse de Téhéran, assure près de 40 % de la production et 50 % des exportations de produits pétrochimiques. Par ailleurs, lors du même évènement, l'ambassadeur d'Arabie Saoudite en Iran a indiqué que l'Iran avait fait des progrès considérables dans le domaine des nouvelles technologies appliquées à l'industrie pétrochimique et que son pays serait intéressé par une coopération dans cette industrie.

5. CHEMIN DE FER RASHT-ASTARA : L'IRAN ET LA RUSSIE DEVRAIENT FINALISER UN CONTRAT COMMERCIAL.

Après la conclusion d'un MoU entre les deux pays, le vice-ministre iranien des routes et du développement urbain a annoncé lundi 18 septembre la signature prochaine d'un accord commercial pour la construction de la ligne de chemin de fer Rasht-Astara. Selon le vice-ministre, l'opération de construction devrait débuter d'ici la fin de l'année calendaire iranienne (qui se termine le 20 mars 2024) et devrait être achevée dans les trois prochaines années. Au cours de la première année d'exploitation, la ligne pourrait accueillir un million de passagers et 10 MT de marchandises. Le tronçon Rasht-Astara s'inscrit dans le projet de corridor de

transport international Nord-Sud, devant relier la Russie, l'Azerbaïdjan, l'Iran et l'Inde. La réalisation du corridor réduirait significativement – de 30 % selon le vice-ministre - les coûts logistiques des marchandises échangées entre la Russie et l'Inde, qui transitent aujourd'hui par le canal de Suez.

ISRAËL

1. DUBAÏ, SYMBOLE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS D'ABRAHAM ?

La COP28 aura lieu à Dubaï à partir du 30 novembre et c'est à cette occasion que pourrait être signé l'accord « Prosperity » impliquant Israël, la Jordanie, les Émirats Arabes Unis et les États Unis. Il s'agira de la mise en œuvre de l'accord de novembre 2021, passé également à Dubaï, et constituant le principal projet d'échange économique entrant dans la cadre des Accords d'Abraham. Sous les auspices des EAU et des USA, ce projet vise à construire une centrale solaire de 600 MW en Jordanie (investissement de Masdar) dont la production serait exportée vers Israël en échange de 200 M m3 d'eau désalinisée.

2. PROJET D'UNE 3^{ÈME} CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Un appel d'offres a été lancé pour la construction d'une troisième centrale solaire photovoltaïque de 100 mégawatts près d'Ashelim dans le Negev. La centrale sera construite en format de Partenariat Public Privé pour le financement, les études, la construction et l'exploitation par le concessionnaire, pour une période de 25 ans, au terme de laquelle il transférera la centrale électrique à l'État.

3. APPROBATION DU PLAN DE LA LIGNE DE MÉTRO M2 DE TEL AVIV.

Le Comité des Infrastructures Nationales vient d'approuver le plan pour l'ensemble de la ligne M2 du métro qui servira de base et de liaison avec les deux autres lignes. La longueur de cette ligne Est-Ouest est d'environ 26 km avec 22 stations traversant 9 localités. Cette ligne devrait emporter environ 540 000 passagers par jour.

4. DÉFICIT BUDGÉTAIRE PRÉVISIONNEL 2023-2024 EN HAUSSE.

Le déficit budgétaire atteindra entre 2 à 3 % du PIB en 2023 et 2024, c'est une légère aggravation due à la poursuite des tendances constatées entre janvier et juillet 2023 : baisse des recettes, notamment en raison d'un ralentissement de la consommation (-4,1%) et augmentation des dépenses (+8,9%).

JORDANIE

1. AUGMENTATION DES RECETTES TOURISTIQUES.

Selon la Banque Centrale de Jordanie (CBJ), les recettes touristiques au cours des huit premiers mois de 2023 ont augmenté de +41,3 % par rapport à la même période de 2022, pour atteindre 5,15 Mds USD. Cette hausse résulte d'une croissance de +41,9% du nombre de touristes dans le Royaume, leur nombre ayant atteint 4,5 M entre janvier et août 2023. Les dépenses des jordaniens dans le secteur du tourisme ont également augmenté, sur cette période, de +34,1 % en g.a et se sont élevées à 1,35 Md USD. Pour rappel, lors de la sixième revue du mécanisme élargi de crédit (*Extended Fund Facility - EFF*), le FMI prévoyait des recettes touristiques de l'ordre de 6,2 Mds USD pour 2023, soit une augmentation de +6,1 % par rapport aux recettes touristiques de 2022.

2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE - PREMIER SEMESTRE 2023.

Selon le Ministère des Finances (MoF), les recettes totales ont atteint un montant de 4,4 Mds JOD (6,3 Mds USD) au premier semestre de 2023, soit une augmentation de +8,4 % en g.a. Elles sont composées à 99,5 % de recettes domestiques, complétées par l'aide budgétaire étrangère, sous forme de dons, qui a diminué de -70,7 % en g.a. pour s'établir à 23,9 M JOD (33,7 M USD). Les dépenses se sont élevées à 5,1 Mds JOD (7,2 Mds USD), en augmentation de +4 % en g.a. Ainsi, le déficit budgétaire connaît une diminution de -17,2 % et s'élève, en prenant en compte les dons, à 701,6 M JOD (989,3 M USD). Il représente 4,1 % du PIB -contre 5,2 % du PIB sur la même période en 2022. Fin juin 2023, le montant de la dette, hors dette détenue par le Fonds d'investissement de la sécurité sociale (SSIF), s'élevait à 31,2 Mds JOD (44 Mds USD), soit 89,8 % du PIB -contre 91 % du PIB fin 2022. Ce chiffre inclut la dette des opérateurs WAJ et NEPCO qui atteint 8,4 Mds JOD (11,8 Mds USD).

LIBAN

1. DON CHINOIS POUR LA SOLARISATION D'OGERO.

Le Ministère des Télécommunications a reçu une promesse de la Chine de don d'équipements d'énergie solaire (panneaux, câbles, supports) d'une valeur de 8,5 M USD, visant à solariser d'ici l'été 2024 les centraux d'Ogero, l'opérateur public de téléphonie et d'internet. Les réseaux de télécommunications connaissent en effet de fortes

perturbations depuis le déclenchement de la crise, alors qu'Ogero manque de liquidités pour acheter du fuel pour ses groupes électrogènes et répondre aux exigences salariales de ses employés.

2. BAISSÉ CONTINUE DES RÉSERVES DE LA BANQUE CENTRALE.

Le Gouverneur par intérim de la Banque du Liban Wassim Manssoury a communiqué l'état des réserves de change de l'institution pour le mois d'août 2023. Celles-ci ont diminué de 290 M USD pour atteindre 8,498 Mds USD au 15 août (soit une baisse d'environ 10% par rapport au 15 juillet). Les justifications de cette baisse n'ont pas été communiquées. La valeur du portefeuille d'eurobonds (5,2 Mds USD en valeur faciale) continue également de diminuer pour atteindre une valeur de marché proche de 413 M USD au 15 août. Le communiqué fait également état d'une diminution drastique des Droits de Tirage spéciaux (DTS) contractés auprès du FMI. En effet, 49 M USD des 1,125 Md USD de DTS ont été utilisés en deux semaines : il reste ainsi uniquement 76 M USD à la fin du mois d'août.

PALESTINE

1. L'ACCÈS AUX SOINS ENTRAVÉ PAR LES RESTRICTIONS ISRAËLIENNES.

Les contraintes budgétaires imposées par Israël sur les Territoires palestiniens (TP) freinent son développement économique et l'accès au soin des Palestiniens. Dans son dernier rapport, la Banque Mondiale prévoit ainsi une aggravation de la pauvreté dont souffre un habitant sur quatre dans les TP ainsi que des difficultés croissantes pour le système de santé palestinien. Pour être soignés en Israël, les Palestiniens doivent recevoir une autorisation qui ralentit la prise en charge des patients. À Gaza, l'obtention retardée de ce document associée à la fragilité du système de santé et au quasi-blocus de la bande qui complique l'approvisionnement en médicaments sont particulièrement à déplorer, d'après l'institution. En 2022, 110 000 visites médicales avaient été accordées aux habitants de la Cisjordanie occupée et 17 000 aux Gazaouis.

2. À NEW-YORK, LE PREMIER MINISTRE DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE DÉNONCE LA CONFISCATION DES FONDS PALESTINIENS.

À l'occasion de la réunion AHLC (Ad Hoc Liaison Committee, issu du processus d'Oslo) à New York, le Premier ministre palestinien Mohammad Shtayyeh a dénoncé la confiscation systématique des fonds

palestiniens, « excédant 800 M USD par an » et « affectant ainsi la capacité de l'Autorité palestinienne à remplir ses obligations et à régler la totalité des salaires du secteur public ». Dans le même a ajouté M. Shtayyeh, l'aide internationale a drastiquement baissé, passant de 30% du budget de l'autorité à « 3% seulement ». Le Premier Ministre est également revenu sur le plan de développement palestinien 2024-2029, basé sur une « réduction de la relation de dépendance » envers l'économie israélienne en diversifiant notamment les échanges commerciaux.

3. L'UNRWA ET UNBOX PILOTENT UN INITIATIVE ÉCOLOGIQUE DANS LA BANDE DE GAZA.

L'UNRWA et la société UNBOX se sont associés pour lancer un programme de recyclage (UNLitter) dans la bande de Gaza afin d'améliorer la qualité de vie des Gazaouis. L'initiative cible principalement les jeunes qui représentent une large majorité des habitants étant donné que 70% des Gazaouis ont moins de 29 ans. Le projet UNLitter Gaza vise à élaborer une stratégie d'élimination durable des déchets et de modernisation des protocoles de recyclage mais comprend aussi la sensibilisation à l'environnement en partenariat avec les camps de réfugiés et les écoles par la promotion d'une économie plus numérisée. UNBOX s'engage en ce sens pour étendre l'accès aux NTIC au plus grand nombre d'utilisateurs sur la bande de Gaza.

SYRIE

1. LÉGALISATION DES PAIEMENTS MOBILES ET NUMÉRIQUES PAR LA FDNS.

La Fédération Démocratique du Nord de la Syrie (FDNS, zone kurde) a autorisé via l'amendement d'une loi de 2021 les portefeuilles et paiements électroniques sur son territoire. Cette mesure vise à garantir une autonomie financière plus élevée en se détachant des systèmes bancaires conventionnels. Les opérateurs de e-paiement sont en effet tenus d'être indépendants des banques, mais ils peuvent être connectés avec des opérateurs de télécommunications. Des limites de transactions ont toutefois été fixées : 1 000 USD par transaction, 5 000 USD par jour, 50 000 USD par mois et 1 M USD par an. De même, les prestataires de paiements électroniques doivent être sous la forme juridique d'une société par actions avec un capital minimum entre 50 000 et 300 000 USD selon les services fournis.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr